

République Française  
Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 février 2026**

**2026-02-09 Régie eau et assainissement : Articulation financière pour le financement du bassin de traitement des eaux de surverse - GENEY**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléé : 1*)  
Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 2*)  
  
Votants : 41

Le 5 février 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 30 janvier 2026.

**Présents :** Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs) ; Marie-Odile BONDENET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Georges GARNIER (Pays de Clerval) ; Edwige GARRESSUS (Hyémondans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONNIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Gérard JOUILLEROT (Anteuil) ; Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval) ; Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans) ; René MOREL (Pays-de-Clerval) ; Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs) ; Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Alain PASTEUR (Arcey) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Frédérique PETITJEAN (Branne) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs) ; Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

**Absents excusés :** Raymond BOBY (Bournois) ; Alexandre CHAILLET (Montussaint) ; Thierry CHIERICI (Tournans) ; Georges CONTEJEAN (Geney) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; François HERMOSILLA (Faimbe) ; Chantal JACQUEMIN (Arcey) ; Catherine LAIGNEAU (Désandans) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Virginie MERCIOL (Marvelise) ; Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux).

**Absents :** André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Albéric CHOPARD (Soye) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Claude COURGEY (Rougemont) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Pascal FALLOT (Rang) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Nathalie FRITSCH (Rognon) ; Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby) ; Michel GONIN (Viethorey) ; Nathalie PARENT (Sourans) ; André PARROT (Désandans) ; Pierre PEGEOT (La Prétière) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs) ; Marcel SALLES (Anteuil) ; Thierry SALVI (Rougemont) ; Serge TAILLARD (L'Hôpital Saint Lieffroy) ; Valérie ULMANN (Arcey) ; Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

**Absents représentés :** Marie-Hélène EVRARD (Tallans), *pouvoir à Philippe JANUEL* ; Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Alain ROTH*.

**Absents suppléés :** Annie GROSJEAN (Nans), représentée par son suppléant Daniel MENIER.

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas GRUNEISEN

2026-02-09 Régie eau et assainissement : **Articulation financière pour le financement du bassin de traitement des eaux de surverse - GENEY**

**Contexte du projet**

**Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées – commune de Geney :**

La commune de Geney a réalisé un schéma directeur d'assainissement en 2018 – 2019 où plusieurs scénarios ont été présentés. La commune a fait le choix de retenir le scénario suivant :

- Réhabilitation du réseau de collecte de type unitaire et construction d'une station de traitement des eaux usées adaptée à un réseau unitaire.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées sur la commune de Geney, un traitement annexe aux eaux de déversement en cas de pluie a été imposé par la police de l'eau et l'Agence Régional de Santé. La compétence eaux pluviales étant communale, une participation est demandée à la commune selon le Règlement de fonctionnement entre la CC2VV/Communes/Usagers validé par délibération le 16 janvier 2023 :

Investissement : Bassin d'orage (Ouvrage de stockage des eaux en cas de pluie)

Article n°7 « ***Ouvrage de gestion et traitement des eaux de débordements de réseaux unitaires*** »

- o Investissement

**Répartition s'appliquant sur le montant du reste à charge des travaux, frais de MOE et essais, subventions déduites :**

- 50% commune
- 50% CC2VV

## Suivi financier de la réhabilitation de la STEP

Postes à répartir		Recettes		
Objet	Montant	Objet	Subvention esperée	%
Maîtrise d'œuvre	12 544,81 €	P@C25	104 551,89 €	19,496%
Marché STEP	500 122,77 €	AERMC	214 509,41 €	40%
UV station pompage Abbaye des 3 Rois	10 271,14 €			
Acquisition foncière	1 809,30 €			
Bornage	3 210,00 €			
ENEDIS	1 443,00 €			
Annonces légales	720,00 €			
Géotechnique	2 500,00 €			
BOUES	1 152,50 €			
Dossier loi sur l'eau	2 500,00 €			
<b>Total en € HT</b>	<b>536 273,52 €</b>	<b>Total subventions</b>	<b>319 061,29 €</b>	<b>59%</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>107 254,70 €</b>	Autofinancement	217 212,23 €	40%
<b>Total TTC</b>	<b>643 528,22 €</b>			
		<b>Total</b>	<b>536 273,52 €</b>	<b>100%</b>

## Calcul de la participation de la commune à la création du bassin d'orage :

Pour les travaux relatifs uniquement au Bassin d'orage, est appliqué la règle de 50% à la charge de la CC2VV et 50 % à la charge de la Commune selon le règlement de service.

Sur les frais généraux et l'administratif, la règle appliquée est 78,56 % (part Eaux Usées = 276 002,45 €HT hors frais généraux) et 21,44 % (part eaux pluviales = 75 311,45 €HT hors frais généraux). En effet, les travaux liés au bassin d'orage représentant 21,44% du montant des travaux, ce pourcentage est donc appliqué sur les frais généraux de travaux et l'administratif (MOE, Bornage, géotechnique ...).

Dépenses		STEU (78,56%)	Bassin d'orage (21,44%)
Objet	Montant		
Administratif	Maîtrise d'œuvre	12 544,80 €	2 689,61 €
	Geotechnique	2 500,00 €	536,00 €
	Bornage	3 210,00 €	688,22 €
	Acquisition foncière	1 809,30 €	387,91 €
	Annonces légales	720,00 €	154,37 €
	Dossier loi sur l'eau	2 500,00 €	536,00 €
<b>Sous total</b>		<b>18 291,99 €</b>	<b>4 992,11 €</b>
Marché travaux - Frais généraux	Travaux préparatoires	49 191,00 €	10 546,55 €
	Terrassement généraux	58 756,30 €	12 597,35 €
	ZRV	4 254,00 €	912,06 €
	Divers	19 858,00 €	4 257,56 €
	1 canal de sortie bassin EP	5 066,00 €	1 086,15 €
<b>Sous total</b>		<b>107 725,64 €</b>	<b>29 399,66 €</b>
Marché travaux - Bassin d'orage	Travaux relatifs uniquement au BO 50 % CC2VV / 50 % Commune	70 800,00 €	35 400,00 €
Montant travaux STEU	Travaux STEU (Hors eaux pluviales)	305 064,12 €	- €
<b>Total en € HT</b>		<b>536 273,52 €</b>	<b>69 791,78 €</b>
<b>TVA 20%</b>		<b>107 254,70 €</b>	<b>13 958,36 €</b>
<b>Total TTC</b>		<b>643 528,22 €</b>	<b>83 750,13 €</b>

Montant à refacturer à la commune de Geney (avant déduction subvention) : 69 791,78 €

**A noter que la construction du bassin de traitement des eaux de surverse et ses coûts annexes ne devaient pas être subventionnés (à 0%) et que suite aux discussions avec les financeurs ceux-ci seront finalement subventionnés à hauteur de 60 %.**

Reste à charge de la part communale (subventions à 60% déduites) : 69 791,78 x 40% = **27 916,71 €**

### Pour rappel :

- Montant initial du projet (base 2019 pour le calcul du tarif assainissement de la commune de Geney) : 349 000€ HT
- Montant du projet actualisé après consultation entreprises avant AO : 572 218,86 € HT
- Montant réellement réalisé de l'opération : 536 273,52 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- Autoriser les services à produire la refacturation des travaux qui incombent à la commune de GENEY,

**- Autoriser le Président à signer tout document en lien avec ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 41

Voix contre : 0

Abstention : 0